

PROTOCOLE SANITAIRE GRADES 17 Octobre à Toulouse

Cette épreuve de grade (UV3 et UV4) est exclusivement réservée au judoka de l'Occitanie.

Afin d'assurer une reprise des activités, dans le contexte de lutte contre l'épidémie de COVID-19, nous proposons un cadrage des regroupements selon un protocole permettant le respect des mesures barrières.

Quatre principes essentiels doivent régir nos organisations :

1. Ajuster les jauges à un nombre adapté aux installations.
2. Réduire les brassages de populations.
3. Casser les chaînes de contamination et Réduire les échanges interindividuels.
4. Assurer la traçabilité et le suivi de cohorte des participants

Désignation d'un référent COVID-19 :

Un responsable de suivi du protocole sera désigné par l'organisateur

Consignes sanitaires :

Le pass sanitaire est obligatoire

1 Convocation :

- Les judokas (en fonction de l'âge, du grade et du poids) seront convoqués pour une période précise (Bloc de x judoka : émargement - échauffement - épreuve - résultats), puis passage au bloc suivant
- Ils ne pourront accéder au tapis de compétition avant l'heure prévue
- Tout retard ou changement ne sera pas accepté

2 Émargement/accueil/pesée :

- Une liste nominative de tous les participants sera mise en place faisant suite aux inscriptions par extranet
- Aucun judoka ne sera accepté s'il n'a pas été préalablement inscrit
- Les judoka se présentent à la table des inscriptions en respectant les consignes
- Un accompagnant par club (enseignant ou représentant du club) est possible par bloc

3 Accès dojo, salle :

- Pour les participants :
 - accès au tapis de compétition à l'heure prévue
 - accès possible par les gradins à la salle d'échauffement du haut pour les combattants convoqués à l'heure suivante

4 Effets personnels

- Nous demandons à l'ensemble des participants de se munir d'un masque et de gel hydro-alcoolique pour la durée des examens de grades.
- Judogi propre, tongs, sac
- Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des acteurs sauf lors de la pratique sur le tapis

5 Distanciation

A part les candidats/combattants et les arbitres présents sur le tatami et uniquement sur le tatami, chaque personne présente dans l'enceinte sportive se doit de garder une distanciation d'un mètre avec la personne la plus proche

6 Désinfection des espaces de pratique

Le tapis sera désinfecté régulièrement entre chaque bloc de passage.

7 Public / accompagnant :

- Compte tenu des contraintes sanitaires le public n'est pas accepté
- Un accompagnant par club sera autorisé (badge d'accréditation) et aura accès au plateau technique pendant la durée du bloc de passage

8 Organisateurs / Arbitres

Le port du masque est obligatoire pour les organisateurs et arbitres.
Une distanciation d'un mètre doit être respectée par les juges en charge des évaluations techniques.

9 Buvette :

Pas de buvette

10 Vestiaire :

L'utilisation des vestiaires est autorisée

11 Échauffement

- Un échauffement est prévu pour chaque groupe (Bloc de passage) sur le tapis concerné
- Il est recommandé d'éviter les concentrations et de garder le même partenaire

12 Espace de pratique : tapis

- Les judokas se frottent les mains et les pieds (ou passage sur les tapis de désinfection) avec du gel hydro alcoolique avant de monter sur le tatami, et en descendant du tatami
- Les judoka en attente sur le bord de leur tapis, respectent les distances (entre individus)

13 Gestion du matériel

Les personnes ayant vocation à utiliser un matériel commun se nettoient les mains avec du gel hydro-alcoolique avant et après chaque utilisation